

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 07 octobre 2024

La communauté urbaine du Havre signe la charte du Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers » de l'Institut national du cancer



Lors d'un événement, organisé par la Communauté urbaine du Havre ce 4 octobre, Édouard PHILIPPE, président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, a signé la charte du club « Collectivités territoriales et prévention des cancers ».

En présence du Pr Norbert IFRAH, président de l'Institut national du cancer, cette signature marque l'engagement des acteurs de la Communauté urbaine dans la lutte contre les cancers.

Impulsée par l'Institut, dans le cadre de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers, cette charte s'inscrit dans une démarche complète d'accompagnement des territoires. Elle vise à encourager des actions en faveur de la santé des populations. Chaque année en France, plus de 433 000 cancers sont détectés et 162 400 personnes décèdent de la maladie. Près de la moitié des nouveaux cas de cancers chaque année pourraient être évités en modifiant les comportements et milieux de vie.

Agir en prévention, au plus près des populations, est un levier incontournable de la lutte contre les cancers.

« La signature de cette charte vient renforcer les actions déjà mises en œuvre par la Communauté urbaine du Havre et je tiens à saluer cet engagement. À l'heure où près de la moitié des cancers pourraient être évités, nous devons collectivement tout mettre en œuvre pour limiter, et faire diminuer, les cas de cancers dans notre pays. Œuvrer à l'échelle des territoires, pour ancrer la prévention dans le quotidien des populations qui y vivent et mettre la santé publique à la portée de chacun, est essentiel. »

Pr Norbert IFRAH, président de l'Institut national du cancer

« Malgré la qualité des soins pratiqués en France, le cancer reste la première cause de mortalité. Notre pays connaît un retard en matière de prévention, et le territoire havrais n'échappe pas à ce constat. La mortalité évitable y est élevée et une politique de prévention plus efficace permettrait de sauver plusieurs dizaines de milliers de vies par an. C'est considérable. C'est la raison pour laquelle, la Communauté urbaine s'engage aux côtés de l'Institut national du cancer, avec un seul objectif : améliorer la santé de la population ».

Edouard PHILIPPE, président Le Havre Seine Métropole

Le Havre Seine Métropole, un territoire engagé

La charte, signée ce 4 octobre, se compose de 12 engagements organisés autour de 4 axes :

- porter une démarche de santé dans toutes les politiques ;
- être un relais local de la stratégie décennale de lutte contre les cancers ;
- consolider son action en matière de prévention et de promotion de la santé ;
- partager et collaborer dans le cadre du Club.

Un engagement qui s'inscrit dans un cadre plus large d'actions mises en place par la Communauté urbaine, en lien avec les acteurs de la lutte contre les cancers. Ces actions concernent par exemple :

- l'organisation de **campagnes de sensibilisation au dépistage « Faites-vous dépister »** pour informer sur les dépistages organisés des cancers (cancer colorectal, cancer du col de l'utérus et cancer du sein). Elles sont menées auprès du grand public et des professionnels de santé ;
- la mise en place, dans les communes volontaires, **des Rendez-vous de la santé** pour favoriser les échanges avec un professionnel de santé sur l'intérêt de la prévention ou les modalités des dépistages. Ces actions sont déployées prioritairement dans les QPV¹ ;
- le **renforcement de l'information**. Une [page internet dédiée](#) à la prévention et la prise en charge des cancers sur le territoire sur le site de la Communauté urbaine est désormais disponible ;
- le **Bus « Agir pour le Cœur des Femmes »** est accueilli tous les ans au Havre. Il propose 3 jours de dépistages dédiés aux femmes ;
- à l'occasion d'Octobre Rose, mois de mobilisation sur le dépistage des cancers du sein, la Communauté urbaine met en œuvre une grande **opération de bus itinérant sur l'ensemble des quartiers prioritaires** et en ruralité pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, au plus près des populations les plus fragiles.

Parallèlement aux actions de prévention, Le Havre Seine Métropole poursuit diverses actions :

- la prise en charge financière de la partie universitaire du **poste d'un Maître de conférences des Universités** sur le Groupe Hospitalier du Havre (70 K€/an). Cela permet l'ouverture de lits supplémentaires en oncologie et le développement d'un pôle structuré dans ce champ ;
- l'intervention dans les écoles pour **renforcer les compétences psycho-sociales** (comportements favorables, choix éclairés, etc.). Cette action bénéficie à 2 800 enfants par an ;
- l'accompagnement des 4 territoires ayant répondu à **l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Territoire Promoteur de Santé »** sur des projets permettant de lier santé et cadre de vie.

Enfin, le nouveau Contrat Local de Santé va permettre de **structurer davantage la prévention des cancers** en s'appuyant sur le Projet Régional de Santé et le Projet Régional Santé-Environnement 4, 2023-2028.

¹ Les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Limiter l'apparition de cancers : le rôle des collectivités territoriales renforcé

Les collectivités territoriales ont un rôle capital dans la mise en place d'actions de sensibilisation et d'accompagnement de la population, dans le développement d'environnements de vie favorables à la santé et dans la promotion de la santé de manière globale. Leur mobilisation marque un changement de paradigme en matière de prévention. Elle permet d'intervenir à l'échelle collective et d'agir sur les conditions et milieux de vie afin de construire une société plus protectrice. Une capacité d'action bien identifiée par les citoyens qui considèrent à 80 %² que les élus locaux ont un rôle à jouer pour la prévention des cancers.

En effet, nombreux sont les leviers d'actions : création d'espaces sans tabac, mise en place de « zone à trafic limité », réduction des polluants, création d'ombrages, amélioration de l'accès aux dépistages et aux soins, régulation du marketing des produits peu favorables à la santé, développement d'actions d'éducation pour la santé...

Adaptés en fonction des besoins et des attentes des populations, ils constituent un véritable levier de réduction des inégalités sociales.

Le Club « Collectivités et prévention des cancers » : accompagner les collectivités dans le déploiement d'actions en faveur de la santé

Afin de mobiliser et soutenir les collectivités territoriales, l'Institut a engagé une démarche complète d'accompagnement dans le cadre de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers. Elle vise à faire émerger les enjeux liés à la prévention des cancers dans les politiques et plans qu'elles pilotent et à favoriser le développement et l'implémentation d'actions probantes dans les territoires. Le Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers », créé en juillet 2023, est partie intégrante de ce programme. Il a permis de co-construire les grandes orientations, en relayant les besoins et attentes des collectivités.

Le Club constitue un cadre d'échange pair-à-pair et de coopération avec les acteurs nationaux et le monde de la recherche. Il s'appuie sur une méthode robuste et partagée pour construire des solutions locales, adaptées aux réalités du terrain et contribuant aux objectifs nationaux.

Il s'appuie sur 5 missions principales :

- **mutualiser** et coordonner les savoir-faire, moyens et méthodes ;
- **partager** et capitaliser sur les actions les plus efficaces et bonnes pratiques ;
- **accompagner** les initiatives locales par un appui en expertise personnalisé ;
- **veiller**, décrypter et diffuser les enseignements de la recherche ;
- **valoriser** et porter la voix des collectivités membres au niveau national.

Salon des Maires de France - Remise du 1er trophée « Collectivités et prévention des cancers »

Le 20 novembre prochain, à l'occasion du Salon des Maires de France, l'Institut national du cancer remettra aux lauréats les prix du **1er trophée « Collectivités et prévention des cancers »**.

Avec ce trophée « Collectivités et prévention de cancers », l'Institut national du cancer vient mettre en lumière le rôle des collectivités en matière de prévention des cancers et de promotion de la santé. Il valorise ainsi les programmes ou les actions de prévention qui se distinguent par leur qualité et pertinence. Il a aussi pour but de susciter de l'engagement autour de ces thématiques de santé, d'identifier et d'étudier les actions prometteuses, voire probantes à déployer.

[En savoir + sur le trophée des collectivités](#)

[En savoir + sur le Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers »](#)

[Accéder à la brochure « Promotion de la santé, prévention des cancers, et aménagement des territoires »](#)

[Découvrir la Charte du Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers »](#)

[Consulter les actions de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers relatives aux collectivités](#)

² Enquête BVA pour l'Institut national du cancer réalisée du 22 au 28 avril 2022 auprès d'un échantillon national représentatif de la population française (hors DROM) de 1000 personnes, âgées de 18 ans et plus.

À propos de l'Institut national du cancer Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.
<https://www.e-cancer.fr/> ; suivez nous sur X

À propos de Le Havre Seine Métropole

Le Havre Seine Métropole regroupe 54 communes autour d'un projet de territoire structurant et de nombreux investissements, renforçant ainsi son attractivité. Constitué à l'échelle de la Pointe de Caux, ce territoire, qui cultive une identité à la fois maritime, fluviale et terrestre, forme un bassin de vie de près de 275 000 habitants sur une superficie de 500 km². Ensemble, les élus du territoire entendent faire de cette communauté urbaine un outil du quotidien, proche des communes et des habitants. www.lehavreseinemetropole.fr

CONTACTS PRESSE

Institut national du cancer

Responsable des relations media

Lydia Dauzet

Chargée de relations presse

Juliette Urvoy

06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr

Communauté urbaine du Havre Seine

Attaché de presse

Sébastien VAU-RIHAL

06 79 03 65 05 - sebastien.vau-rihal@lehavre.fr